

Avis de convocation / avis de réunion

MULTIHABITATION 9

Société civile de placement immobilier au capital de 18 388 500 euros
Siège social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris
811 596 469 R.C.S. Paris

**AVIS DE DEUXIEME CONVOCATION A HUIS CLOS, SANS LA PRESENCE PHYSIQUE
DES ASSOCIES**

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire convoquées le seize juin deux mille vingt n'ayant pu valablement délibérer sur les résolutions à caractère extraordinaire faute de quorum requis, les associés de la Société Civile de Placement Immobilier MULTIHABITATION 9, sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire sur seconde convocation le vingt-trois juillet deux mille vingt à quatorze heures

Avertissement

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner la propagation du Covid-19, en particulier l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, la société de gestion a décidé de tenir les Assemblées générales **à huis clos, hors la présence physique de ses associés.**

Dans ces conditions les associés sont invités à donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ou à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote joint à la convocation qui leur a été adressée selon les modalités précisées au paragraphe « Comment participer à l'Assemblée ? » de la convocation.

afin de délibérer sur le même ordre du jour :

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification du montant du droit fixe applicable sur réalisation de parts sociales et extension au cas des parts en déshérence - Modification corrélative du premier paragraphe de l'Article XVII - 5 des statuts ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

Le projet de résolutions a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 65 du 29 mai 2020.

**La Société de Gestion,
La Française Real Estate Managers**